

DOSSIER DE PRESSE

PLAN CLIMAT : ensemble, agissons pour le climat

- Point presse -

Lundi 26 novembre 2018

Contacts presse

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 – yan.balat@larochesuryon.fr

ENSEMBLE agissons pour le climat !



Face aux grandes questions climatiques d'aujourd'hui qui impacteront les générations de demain, l'Agglomération a choisi d'agir localement en élaborant son Plan climat air énergie territorial (Plan Climat).

Pour cela, elle fait appel à l'intelligence et la prise de conscience collectives, en mobilisant grand public, élus et acteurs locaux pour travailler tous ensemble à la promotion d'actions existantes et l'élaboration de nouvelles propositions sur le territoire.

Le Plan Climat : qu'est-ce que c'est ?

C'est un outil stratégique et opérationnel de développement durable qui engage l'agglomération pour 6 ans. Il a pour but de répondre aux besoins et attentes du territoire sur plusieurs thématiques dont : l'énergie, l'air, la réduction des émissions de gaz à effet de serre*, la valorisation des ressources locales et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

Les actions mises en place à travers cet outil pourront ensuite apporter des bénéfices sur :

- les emplois ;
- les gains économiques (pour les usagers et le tissu économique) ;
- le social (lutte contre la précarité énergétique) ;
- le territoire (remis au centre des sujets en termes de ressources) ;
- la santé et le cadre de vie (biodiversité et qualité de l'air).

* 80% des émissions de gaz à effet de serre sur un territoire ne dépendent pas des compétences de la collectivité.

Une action en plusieurs phases

Afin d'être le plus opérationnel possible, le Plan Climat se construit à travers différentes phases :

- **Fin 2017/début 2018 – le diagnostic territorial > Où en est-on ?**

Un diagnostic a permis d'identifier les enjeux du territoire sur les questions du climat, de l'air et de l'énergie. Il a été réalisé en partie par un bureau d'étude extérieur pour le bilan des émissions des gaz à effet de serre et complété par un travail en interne en début d'année 2018. Suite à ce diagnostic, l'Agglomération s'est lancée dans une démarche de concertation afin de co-construire sa stratégie territoriale.

- **Septembre 2018 – fixer le cap > Où va-t-on ?**

Des élus communaux et intercommunaux se sont réunis autour d'une question centrale : « *Quels futurs souhaitables pour le territoire de l'Agglomération ?* ».

Ils ont travaillé à partir des enjeux identifiés dans le diagnostic pour proposer une vision large de l'avenir du territoire. 17 défis (axes stratégiques) sont ressortis de ces échanges, répartis en 6 grands thèmes :

- 1) **Un territoire producteur d'énergies renouvelables** (énergies solaires, bois-énergie, méthanisation, éolien) ;
- 2) **Des bâtiments moins consommateurs d'énergie** (construction de bâtiments performants et producteurs d'énergie, rénovation des logements et bureaux, numérique et réseaux intelligents) ;
- 3) **Mieux se déplacer grâce à la mobilité durable** (modes actifs de déplacement – marche et vélo, partage de la voiture) ;
- 4) **Des cœurs de bourgs vivants pour plus de proximité** (commerces et services de proximité, centres-villes et cœurs comme lieux de promenades et de rencontres) ;

- 5) **Alimentation, consommation et économie locale** (entreprises et industries locales, économie circulaire – zéro déchet, sensibilisation des habitants, alimentation qualitative et de proximité, agriculture) ;
- 6) **Impacts du changement climatique sur la santé publique et l'environnement** (biodiversité, ressource en eau, nouveaux usages du logement – collaboratif, intergénérationnel, adaptable/modulable).

- **Octobre 2018 – enquête citoyenne > Quelle est l'opinion des habitants ?**

Cette enquête citoyenne avait pour objectif de connaître la position et les attentes du grand public sur les thématiques soulevées par le Plan Climat. Les résultats du questionnaire sont venus confirmer en grande partie les axes stratégiques mis en avant lors du premier temps de travail et ont permis d'identifier les personnes souhaitant s'impliquer dans cette démarche participative.

- **26 octobre 2018 – premier séminaire de travail > Comment fait-on pour atteindre les objectifs fixés ?**

Ce premier séminaire a réuni 90 acteurs locaux (partenaires, entreprises, associations, etc.) qui ont travaillé avec les élus pour identifier les propositions permettant d'atteindre les axes stratégiques pré-ciblés. A la fin de cette étape de co-construction, 72 propositions d'actions sont apparues.

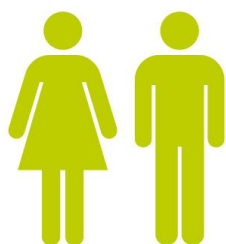
- **3 décembre 2018 – deuxième séminaire de travail > Quelles actions mettons-nous en œuvre ?**

Après l'enquête citoyenne, le grand public est de nouveau invité à s'impliquer, cette fois-ci à travers une réunion de concertation organisée autour d'ateliers de travail. L'objectif est ici de renforcer la contribution de la population, qui travaillera de concert avec les élus et les acteurs locaux sur les propositions d'actions explorées lors du précédent séminaire.

Une forte mobilisation pour l'enquête citoyenne

Du 1^{er} au 30 octobre 2018, **1120 personnes ont répondu à l'enquête citoyenne** proposée par l'Agglomération. Cette mobilisation a permis de mettre en lumière les attentes des usagers en faveur d'un territoire plus durable et attractif.

Problématiques	Réponses les plus récurrentes
Réduire l'utilisation de la voiture dans les déplacements quotidiens	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmenter l'offre de transport en commun ➤ Développer la pratique du vélo
Mieux se loger	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Être conseillé dans la rénovation de son logement
Mieux se nourrir	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'alimentation au quotidien a du sens pour le public qui privilégie déjà en majorité les produits locaux, de qualité, ou les commerces de proximité ➤ Pour certains, elle pourrait avoir plus de sens si prise en compte des notions d'environnement et de tarifs plus attractifs dans la production fraîche et locale
Consommer différemment	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diminuer sa production d'ordures ménagères (tri, compostage, moins de gaspillage et d'emballages)
Les phénomènes visibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disparition de la biodiversité ➤ Diminution des niveaux d'eau ➤ Périodes de forte chaleur
Réaliser des travaux de rénovation/produire de l'énergie renouvelable	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aides financières plus importantes ➤ Achats groupés ou projets avec voisins à l'échelle d'un quartier



Age moyen du répondant

45 ans

Origines des répondants

55% de La Roche-sur-Yon, 26% des communes de l'agglomération et 19% hors du territoire aggro-yonnais

150 personnes ont répondu présents pour continuer cette démarche participative et prendre part à la soirée du 3 décembre, à laquelle est également convié l'ensemble des Aggro-Yonnais.

Focus sur la soirée du 3 décembre

Organisé le lundi 3 décembre à partir de 19h aux anciennes écuries des Oudairies, ce temps fort a pour objectif d'impliquer concrètement le grand public dans la réflexion et la mise en place d'actions pour la réussite du Plan Climat.

Ainsi, les personnes présentes lors de ce temps fort seront invitées à :

- 1) Prendre connaissance des défis et propositions d'actions déjà mis en lumière lors des précédentes réunions avec les élus et les acteurs locaux ;
- 2) Explorer 2 défis et les propositions d'actions correspondantes pour les hiérarchiser et commencer à détailler concrètement leur mise en œuvre ;
- 3) S'engager sur un à plusieurs défis sur l'année à venir. Cette contribution pourra être de plusieurs ordres : participation à des réunions futures ou mise à profit de compétences personnelles ou professionnelles.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site de la Ville et de l'Agglomération (rubrique Plan Climat) : <http://www.larochesuryon.fr/pcaet/>

A l'issue de cette réunion de concertation, les défis ayant reçu le plus d'engagement seront considérés comme prioritaires. L'étape suivante consistera à la rédaction des fiches de mise en œuvre de ces actions : qui pilote, qui accompagne, qui finance, sous quel délai ...

Calendrier des prochaines actions

- **1^{er} trimestre 2019** : constitution de groupes de travail et mise en place de réunions selon les propositions d'actions prioritaires ;
- **1^{er} semestre 2019** : présentation et validation du Plan Climat au conseil communautaire.

N.B. : la validation définitive du Plan Climat de l'Agglomération sera opérée par les services de l'état. Certaines actions pourront déjà être enclenchées dès le début de l'année 2019 par les porteurs de projet identifiés tout au long de la démarche de co-construction (porteurs issus de l'Agglomération ou d'autres structures).